

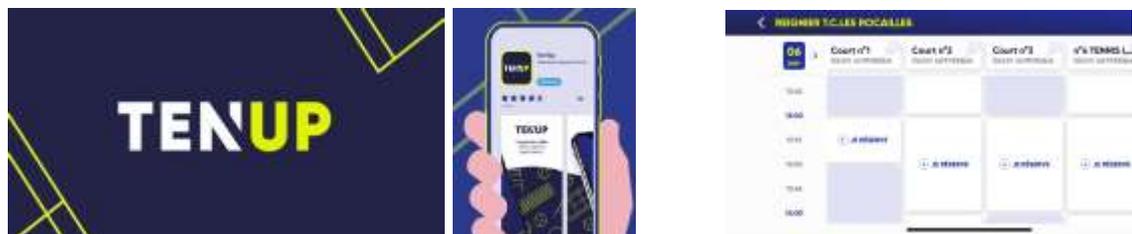
Jouer au Tennis Club les Rocailles Arve et Salève – Saison sportive du 01 septembre 2024 au 31 août 2025

Mail : tclesrocailles@fft.fr
Tel : 06.06.53.64.74



- Réduction famille : – 10% sur l'ensemble des formules adhésion à partir d'1 adulte et 1 enfant de la même cellule familiale.
- Remboursement de 30€ sur l'adhésion sur présentation de la Carte Pass' Région 2023-2024
- Remboursement de 50€ sur l'adhésion sur présentation du Pass' Sport
- Pour les adultes : certificat médical obligatoire tous les 3 ans ou questionnaire de santé.
- Tarifs préférentiels pour les adhérents résidant dans l'Interco Arve & Salève (Reignier, Esery, Arbusigny, Arthaz PND, La Muraz, Monnetier-Mornex, Nangy, Pers-Jussy, Scientrier)

Réserver un court



La Cotisation comprend

- L'accès à l'ensemble des 4 courts extérieurs et au court couvert N°1
- La licence incluse (obligatoire) 32€ adultes et 22€ enfants de 7 à 18 ans et 12€ 6 ans et moins
- L'éclairage des courts 1, 2, 3
- La possibilité de jouer chaque jour dans la mesure des disponibilités des courts (Ten'up)

Quelques points de Règlement du Club

- Accès aux courts réservé aux membres uniquement
- Tenue correcte exigée - Torse nu interdit
- Les manifestations (tournois, matchs par équipes organisés par le TCRAS) sont prioritaires dans la réservation des courts
- Les enfants du Club Junior peuvent jouer mais ne peuvent réserver (à moins de s'acquitter d'une cotisation jeune)
- Il n'est possible de réserver à nouveau qu'une fois que l'on a joué
- Les déchets doivent être systématiquement ramenés au Club-House ou jetés dans les containers de tri du parking
- A la fin de l'occupation du terrain les joueurs doivent passer le filet afin de remettre la silice sur le court et refaire les lignes à l'aide de la brosse à ligne
- Pas de véhicules autres que ceux des personnes en situation de handicap, des D.E. et des Membres du Comité sur le parking intérieur

Tarifs Saison 2024-2025

	Interco A&S	Hors Interco
Adhésion Adulte	170€	185€
Adhésion Couples	290€	320€
Jeunes 12-18 ans	85€	95€
Jeunes < 12 ans	75€	85€
Tennis Adapté / Santé	72€	
Caution pour Clés d'accès	20€	

Pour tout(e) nouvel(le) adhérent(e) s'inscrivant au cours de l'année, le montant dû est calculé au "pro rata temporis".

Formules Entraînement 2024-2025

Formule EDT 1h15x 30 (saison)	320€	Comp. Junior 2h30x 28 (saison)	560€
Formule EDT 1h00x 30 (saison)	250€	Comp. Junior – 3eme Entraîn.	150€
Formule EDT 1h15x 22 (1/2 saison)	200€	Comp. Adultes 1h30x 28 (saison)	390€
Formule Loisirs Adultes 1h15x 22	265€	Comp. Adultes 1h15x 28 (saison)	325€



Fiche d'Inscription Tennis Club les Rocailles Arve et Salève

- Saison sportive du 01 septembre 2024 au 31 août 2025 -

Mail : tclesrocailles@fft.fr
Tel : 06.06.53.64.74



Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Responsable légal :

Téléphone :
Adresse e-mail :
Adresse postale :
Droit à l'image :

Tarifs Saison 2024-2025

	Interco A&S	Hors Interco
Adhésion Adulte	170€	185€
Adhésion Couples	290€	320€
Jeunes 12-18 ans	85€	95€
Jeunes < 12 ans	75€	85€
Tennis Adapté / Santé	72€	
Caution pour Clés d'accès	20€	

La licence (obligatoire) est incluse : 32€ adultes et 22€ enfants de 7 à 18 ans et 12€ 6 ans et moins
Pour tout(e) nouvel(le) adhérent(e) s'inscrivant au cours de l'année, le montant dû est calculé au "pro rata temporis".

Formules Entraînement 2024-2025

Formule EDT 1h15x 30 (saison)	320€	Comp. Junior 2h30x 28 (saison)	560€
Formule EDT 1h00x 30 (saison)	250€	Comp. Junior – 3eme Entrain.	150€
Formule EDT 1h15x 22 (1/2 saison)	200€	Comp. Adultes 1h30x 28 (saison)	390€
Formule Loisirs Adultes 1h15x 22	265€	Comp. Adultes 1h15x 28 (saison)	325€

Créneaux indicatifs EDT 2024-2025

Entraînement U8	1h	Mercredi 08h45-10h00
Club Junior 2015, 2016, 2017, 2018	1h	Mercredi 10h00-11h00
Club Junior 2014, 2015, 2016	1h15	Mercredi 11h00-12h15
Club Junior 2014 à 2017 (Violet/Rouge)	1h	Mercredi 13h00-14h00
Club Junior 2011 à 2015 (Rouge, Orange)	1h15	Mercredi 14h00-15h15
Mini-Tennis 2018, 2019, 2020	1h	Mercredi 15h15-16h15
Club Junior 2011, 2012, 2013, 2014	1h15	Mercredi 16h15-17h30
Club Junior 2010 à 2013	1h15	Mercredi 17h30-18h45
Club Junior 2009 à 2012	1h15	Mercredi 19h00-20h15
Entraînement U8 Gymnase	1h15	Mercredi 16h30-17h45
Entraînement U12 Gymnase	1h15	Mercredi 17h45-19h00
Club Junior 2013,2014,2015, 2016	1h	Vendredi 17h15-18h15
Club Junior 2011, 2012, 2013	1h	Vendredi 18h15-19h15
Club Ado 2007, 2008, 2009	1h15	Vendredi 19h15-20h30

Certificat médical - Pour les adultes : certificat médical obligatoire tous les 3 ans ou questionnaire de santé.

Arrêt d'activité - un avoir partiel pourra être accordé uniquement sous présentation d'un certificat médical et d'une demande écrite

Total :

Rempli par :

Espèces

Chèque (Banque:

N° chèque:

CB



Charte TCRAS en 5 points

Tennis Club les Rocailles Arve et Salève

- Saison sportive du 01 septembre 2024 au 31 août 2025 -

Mail : tclesrocailles@fft.fr
Tel : 06.06.53.64.74



1

La réservation

Je respecte les règles en vigueur et n'utilise pas de « prête nom » sous TENUP pour bloquer plusieurs créneaux à la fois. Et si un impondérable m'empêche de jouer alors que j'avais réservé, je pense à libérer le court pour que d'autres membres puissent le réserver à leur tour.

2

Le respect sur le terrain

Quels que soient l'enjeu et mon envie de gagner, lorsque je joue un match officiel, je reste **fair-play et courtois avec mon adversaire et ses proches**.
En tant que parent, je **soutiens et encourage** mon enfant mais reste toujours raisonnable dans mon comportement et mes réactions. Je laisse les enfants s'auto-arbitrer.
J'applaudis les beaux points de part et d'autre.

3

L'entretien de nos installations

Nos équipements sont fatigués et méritent toute notre attention.
Je m'oblige systématiquement à passer le filet + roulette à chaque fin de session.
Et hors des terrains, je prends soin des différentes installations du club : club house, tri des déchets vers container extérieurs, respect des places parking handicapés.
Je prends soin de n'utiliser l'éclairage que quand cela est nécessaire

4

Le respect en dehors du terrain

J'adopte une tenue de sport adaptée
Je respecte le déroulement des parties sur les autres terrains et suis attentif à mon langage et à mes attitudes, notre site est ouvert et accueille tous types de publics.
Je respecte le voisinage particulièrement en soirée (cris, musique)

5

Tous acteurs de la vie de notre Club

- . Je fais **remonter de manière constructive** au Comité tout éventuel dysfonctionnement constaté
- . J'essaie de **participer aux Animations** (Sportives, ludiques, festives), Evènements (Repas annuel, Assemblée Générale), Appels à l'aide demandés par le Comité (Permanences Tournoi, Entretien du Site)
- . **J'échange avec les autres adhérents** et le Comité afin d'aider chacun à se sentir chez lui, à trouver des partenaires de jeu, à agrandir la Famille des Rocailles
- . Je **viens supporter** quand c'est possible nos équipes officielles jeunes et adultes



Règlement intérieur - Tennis Club les Rocailles Arve et Salève

- Saison sportive du 01 septembre 2024 au 31 août 2025 –

Mail : tclesrocailles@fft.fr

Tel : 06.06.53.64.74



Préambule : Ce règlement est fait pour que la vie de ce club qui vous accueille soit la plus conviviale possible. Ceci implique quelques règles que vous aurez à cœur d'appliquer. Nous en sommes persuadés.

Cependant, le non-respect de ces règles élémentaires peut entraîner l'exclusion du club soit momentanée, soit définitive, si récidive, sans remboursement de quelle que somme que ce soit.

Avant toute chose, toute personne, jeune ou adulte, qui souhaite profiter de nos installations **doit obligatoirement** s'acquitter de l'adhésion au tarif de l'année en cours (celle-ci comprend la licence FFT). A cette somme s'ajoute un certificat médical pour la pratique du tennis (ou le C.E.R.F.A.) valable pour l'année tennistique (01 septembre -> 31 août).

La délivrance de la licence et l'accès à « Mon espace Tennis » permettant la réservation des courts ne peuvent se faire que si ces conditions sont remplies.

Tenue et comportement :

•Une tenue sportive est de rigueur (chaussures de sport, short, teeshirt, jogging...) **Torse nu interdit.**

•Les paroles et l'attitude sur le site doivent rester corrects.

•Seuls les joueurs peuvent accéder au court : spectateurs ou animaux de compagnie restent hors du terrain. Les enfants peuvent être assis à l'intérieur du court pour regarder jouer les parents. Ils sont alors sous la responsabilité de ceux-ci.

•Les parents des élèves de l'École de Tennis en sont responsables quand ceux-ci ne sont pas encadrés par les éducateurs.

•Les parents des élèves de l'École de Tennis qui souhaitent jouer avec leur(s) enfant(s) doivent, eux aussi, prendre une adhésion avec licence.

•Le club est soucieux de l'environnement et pratique le tri sélectif. Il est donc demandé ne pas jeter les mégots, canettes et déchets divers n'importe où...

•Des poubelles sont à disposition sur le site à l'intérieur du Club-House et sur le parking. Ceci s'adresse aussi bien aux joueurs compétiteurs ou non qu'aux personnes présentes sur le site.

Réservation et occupation des courts :

Seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent réserver :

Pour les courts 1, 2, 3 et 4 : elle se fait impérativement en ligne sur « **TENUP** ».

Les 2 possibilités ne se font que pour 1 heure par jour. Mais, si le court est libre 10 minutes après l'heure, celui-ci est considéré comme libre. Les retardataires, arrivant après ce laps de temps, ne pourront alors le réclamer.

A la fin de l'occupation du terrain les joueurs doivent passer le filet afin de remettre la silice sur le court et refaire les lignes à l'aide de la brosse à ligne. Les bouteilles vides, les tubes de balles et les balles usagées ne doivent pas être déposés dans les poubelles sur les courts. (les emporter et les mettre dans les containers appropriés. Il y en a sur le parking extérieur).

Chaque adhérent à jour de sa cotisation peut inviter 3 personnes par an via **TENUP**

Il est bon de savoir que :

•Les mercredis, en période scolaire et ce jusqu'à 17.00 h, 4 des terrains peuvent être réservés pour l'École de Tennis.

•Le court n°1 est occupé à partir de 17.00 h (voire 16.00 h) par les entraînements jeunes et adultes (sauf les samedis et dimanches et hors période scolaire)

•Les courts 1 et 3 peuvent, le weekend, être réservés pour des matches par équipe ou individuels ou pour les tournois, sachant que, si le temps le permet, le 1 est remis à la disposition des adhérents en échange du n°2.

•Afin de permettre aux adultes de jouer, les enfants ne faisant pas de compétition, n'ont plus accès au court n°1 après 17.00 h (voire 16.00 h).

•En revanche le court n° 2 est réservé en priorité aux jeunes avec obligation de le nettoyer avec le filet et de refaire les lignes avec la brosse à ligne.

•Les clés sont fournies moyennant une caution qui sera encaissée et rendue lors de leur remise à votre départ du club.

•Toute discrimination de n'importe quel ordre que ce soit est interdite par la Loi.

•L'adhésion au club implique que le joueur adhère au règlement intérieur et donc à tout protocole sanitaire mis en place au TC les Rocailles Arve & Salève.

Obligations des compétiteurs :

•2 fois par semaine, un groupe de compétiteurs doit remettre de la silice sur le(s) court(s) utilisé(s) sous la responsabilité de l'Éducateur du groupe.

•Aller chercher les balles mises hors du court lors des entraînements dès qu'il y a une pause.

•Refaire le(s) terrain(s) à la fin de l'entraînement comme demandé au paragraphe précédent.

Parking :

•Aucuns véhicules à l'exception de ceux des personnes en situation de handicap, des D.E et des Membres du Comité ne sont autorisés sur le parking intérieur.

•Nous rappelons que le club décline toute responsabilité quant aux actes de vandalisme sur les véhicules stationnés en bordure de route.

Conformément aux statuts du Club, ce règlement a été voté par le comité.